

Préfecture du Jura

S.I.V.O.S de Commenailles
35 place du Général Michelin
39140 Commenailles

Conseil syndical

Jeudi 26 septembre 2024

Procès-verbal n°5

A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE

MEMBRES PRÉSENTS :

François JACQUENOD ; Mireille PROST ; Pascal FEBVRE ; Timothé ALBOUC

MEMBRES EXCUSÉS :

Déborah ROUSSEL ; Boris GRAND ;

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Timothé ALBOUC

Convoqué le 16 septembre 2024
Affiché le 30 septembre 2024

QUORUM : 4 sur 6

Madame la Présidente ouvre la séance à 20h08.

1. Point sur la rentrée

- Cette année scolaire, l'école sera fréquentée par 118 élèves. 2 élèves de plus pourraient arriver courant octobre.

Madame la Présidente rappelle que les effectifs sont en nette augmentation alors qu'il y a 2 ans, une classe était sur la sellette et aurait dû fermer.

Dans ces chiffres, il est à noter que 16 élèves sont issus de communes hors SIVOS et que ces élèves pèsent financièrement sur les communes membres du SIVOS de Commenailles et restent un coût difficilement refacturable.

Comme précédemment évoqué durant les réunions antérieures, les élèves en question font souvent le jeu des rapprochements de fratries.

Suivant les textes, une refacturation, auprès des communes de provenance, serait possible pour les frères et sœurs ayant rejoint l'école après le premier enfant.

- Des difficultés sont toujours relevées quant à l'occupation de la classe surnuméraire. La convention d'utilisation par les différents acteurs n'est toujours pas signée. La directrice exige le silence dans la pièce qui se trouve en face de son bureau. Cette restriction remet en question l'utilisation de la salle par le périscolaire dont les projets pédagogiques ne permettent pas des activités dans le silence total.

L'inspectrice de l'éducation nationale a été contactée mais sans succès.

2. Point sur les travaux

Durant l'été, les travaux suivants ont été réalisés :

- ✓ Travaux d'électricité dans la salle des professeurs (installation de prise murales pour les appareils de copie et téléphone ainsi que pour le coin « kitchenette » des instituteurs).
- ✓ Travaux de plomberie sur les bâtiments de la maternelle, notamment la classe de MS/GS de Séverine ROBERT dont certains tuyaux étaient obstrués par le calcaire. Des tuyaux ont été changés et 2 adoucisseurs ont été installés afin de prévenir le phénomène d'entartrage. Un pour la maternelle et un pour l'ancien bâtiment.
- ✓ Travaux de végétalisation de la cour de l'école :
Réalisation des travaux de découpe du bitume, d'apport de terre et les réalisations paysagères ont été effectuées.
Les plantations seront réalisées durant l'automne.

Des devis ont été demandés et sont en cours de réalisation pour :

- La création d'une ouverture de communication entre la classe de PS et la salle de motricité.
- Le changement de revêtement de sol pour la salle de motricité et les parties abimées du hall de la maternelle.

Pascal FEBVRE propose de trouver un produit similaire à celui qui a été employé dans le nouveau bâtiment pour refaire le sol de la salle de motricité.

3. Délibération pour la souscription d'un emprunt

Exposé :

Madame la Présidente expose les besoins en trésorerie du SIVOS afin de terminer l'année 2024. Le SIVOS est en manque de liquidité du fait, notamment, des différentes factures supplémentaires et des augmentations de coûts de certains pôles de dépenses (transport pour la piscine avec des factures de 2022 et 2023 reçues au premier trimestre 2024, forte augmentation des tarifs de la piscine elle-même et des combustibles pour les chaudières, installation des 2 adoucisseurs...) et des travaux réalisés.

Mireille PROST présente ce petit tableau prévisionnel.

DÉPENSES	
Factures en attente	25 046.64 €
Factures d'ici la fin de l'année	5 000.00 €
Paies employées (jusqu'à janvier)	25 600.00 €
Indemnité (jusqu'à janvier)	3 200.00 €
Travaux de plantations	2 000.00 €
Remboursement aux communes du trop perçu	15 900.00 €
TOTAL DÉPENSES	76 746.64 €

RECETTES	
Refacturation investissement	30 163.00 €
DETR travaux de la cour	3 600.00 €
MADS personnel CCBHS	12 000.00 €
TOTAL RECETTES	45 763.00 €

BESOIN EN TRÉSORERIE 30 983.64 €

Un emprunt avait été prévu dans le budget primitif voté en février 2024 et celui-ci est fortement envisagé pour palier ce manque de trésorerie.

Débat :

La Présidente explique qu'à la vue des besoins à combler et pour se laisser un peu de marge pour débiter l'année 2025, il serait intéressant d'emprunter 40 000€ tel qu'il avait été prévu au vote du budget primitif en début d'année.

Décision :

Le CONSEIL SYNDICAL, après délibération :

MANDATE la Présidente pour réaliser les démarches nécessaires afin de négocier la proposition la plus adaptée

4. Questions diverses

Madame la Présidente informe que certains plots de bois des réalisations paysagères du projet de végétalisation bougent déjà et la directrice de l'école a signalé que certaines tiges de métal les retenant sont apparentes.

Le paysagiste a été recontacté pour venir rectifier son installation qui pourrait se montrer dangereuse dans l'état.

La réunion est levée à 21h50

